

Eau des Lacs DE L'ESSONNE
— La régie publique —
2, rue Martin-Luther-King
91170 Viry-Châtillon

Renseignements et accueil
des adhérents au service
public de l'eau :

**Appel gratuit
0800 091 003**

LA VIE N'EST PAS A VENDRE

Eau des Lacs DE L'ESSONNE
— La régie publique —

Feuille d'eau offerte
aux usagers de la Régie
en partenariat avec
la Fondation
Danielle Mitterrand
France Libertés

HISTORIQUE !

- Gratuité des premiers m³ et de l'abonnement
- Des statuts préservés pour des salariés proches des usagers
- 6 fois plus d'investissements chaque année
- Une baisse de 37%* du tarif d'accès au service pour l'usage domestique

www.eaudezlacsdelessonne.fr

*référence pour 120 m³

Un Conseil National de campagne s'est mis en place autour de la candidature de Jean-Luc Mélenchon, dans le cadre de l'élection présidentielle. Composé de 116 membres, j'en suis, au titre de la thématique de l'eau. Vaste sujet. Vous le savez, adossé à l'exemple de ce qui s'est fait pour la Régie Publique Eau des Lacs de l'Essonne, je sillonne la France pour tenter de convaincre les élus locaux du bien fondé de cette démarche mais aussi pour soutenir les usagers qui se mobilisent et expertisent leur situation.

Une régie publique, oui, mais au-delà, je propose que le fait de gérer publiquement son approvisionnement en eau change le contenu de la gestion. Le client devient un usager et s'implique dans son mode de gestion. La gratuité des mètres cubes indispensables à la survie

peut devenir un principe. Le coût d'accès différencié selon que l'eau potable serve à l'usage familial ou à l'activité économique peut être généralisé.

Les investissements doivent être au niveau requis pour la durée de vie réelle des équipements de potabilisation et de transports de l'eau. En ce qui concerne les personnels, les statuts peuvent être préservés, les conditions de travail améliorées et une proximité avec l'usager renforcée. Voilà quelques exemples de ce qui peut être fait lorsque la gestion est publique.

Pour cela, encore faut-il favoriser les collectivités qui souhaitent passer en régie publique, plutôt que de continuer à défendre le "partenariat public/privé". C'est tout le temps plus cher, et ça ne fonctionne pas souvent mieux. Je vous reparlerai du grand hôpital de l'Essonne, si vous voulez. Vous verrez que ce "partenariat public/privé" s'appuie à mon sens plus sur un dogme que sur une réelle volonté d'efficacité et de baisse des coûts.

Cette volonté politique de gérer l'eau dans le secteur public est inscrite dans l'Humain d'abord, le programme du Front de Gauche. Il faut le populariser. A travers des assemblées citoyennes sur l'eau, je vous propose de mobiliser tout ce que le pays compte de militants de la gestion publique de l'eau : des élus, des usagers, des associations. C'est à vous que je fais appel, regroupons-nous autour d'un Front de Gauche de la gestion publique de l'eau et allons bouter les multinationales hors de la gestion d'une ressource naturelle indispensable à la vie, gratuite dans la nature, et sur laquelle elles font du profit.

Proposons et débattons de la mise en place d'une approche publique et nationale des emplois, des carrières, de la lutte contre les inégalités face à la ressource en eau, de l'implication des usagers dans chaque bassin de vie, de la gestion de la ressource jusqu'au rejet après utilisation. Ouvrons nos portes et fenêtres, mettons à disposition nos "matériaux" pour construire la réponse d'intérêt général avec le grand nombre.

C'est ça, l'assemblée citoyenne !